

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 27 (1970)
Heft: 6

Artikel: La structure des différentes branches sportives parentes de la natation
Autor: Altorfer, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La structure des différentes branches sportives parentes de la natation

Hans Altorfer (Trad.: AM)

Un principe de base de J + S est d'offrir aux participants un programme-matière qui corresponde à leurs aptitudes et à leurs aspirations. Dans les sports aux possibilités très diversifiées — comme le ski ou la natation — il n'est pas possible d'établir un programme universel, mais on est obligé d'en établir plusieurs et l'on doit procéder à une division ou répartition en plusieurs branches sportives.

Le tableau suivant montre l'état actuel de la structuration des différentes branches sportives de la famille natation. Il s'agit de sports qui se pratiquent dans l'eau ou qui sont liés à la natation ou qui ont un rapport avec la natation du fait des installations (plongeurs). Ces structures résultent de l'état actuel de discussions entre les experts de l'E. P. G. S. et de tractations avec les fédérations intéressées. A l'avenir des commissions spécialisées discuteront les programmes en détail pour arriver à une solution définitive.

La diversité des branches parentes de la natation sportive nous obligent à une répartition en différentes

branches sportives. Certes, il existe bien une parenté se rapportant au sport lui-même ou à l'installation, mais les intérêts sont suffisamment divergents que seule une répartition en plusieurs branches sportives est rentable, par exemple: uniquement en natation nous avons actuellement un groupe de trois programmes:

- cours pour tests de natation (A)
- natation sportive (compétition) (B)
- natation artistique (C)
(programme non encore élaboré).

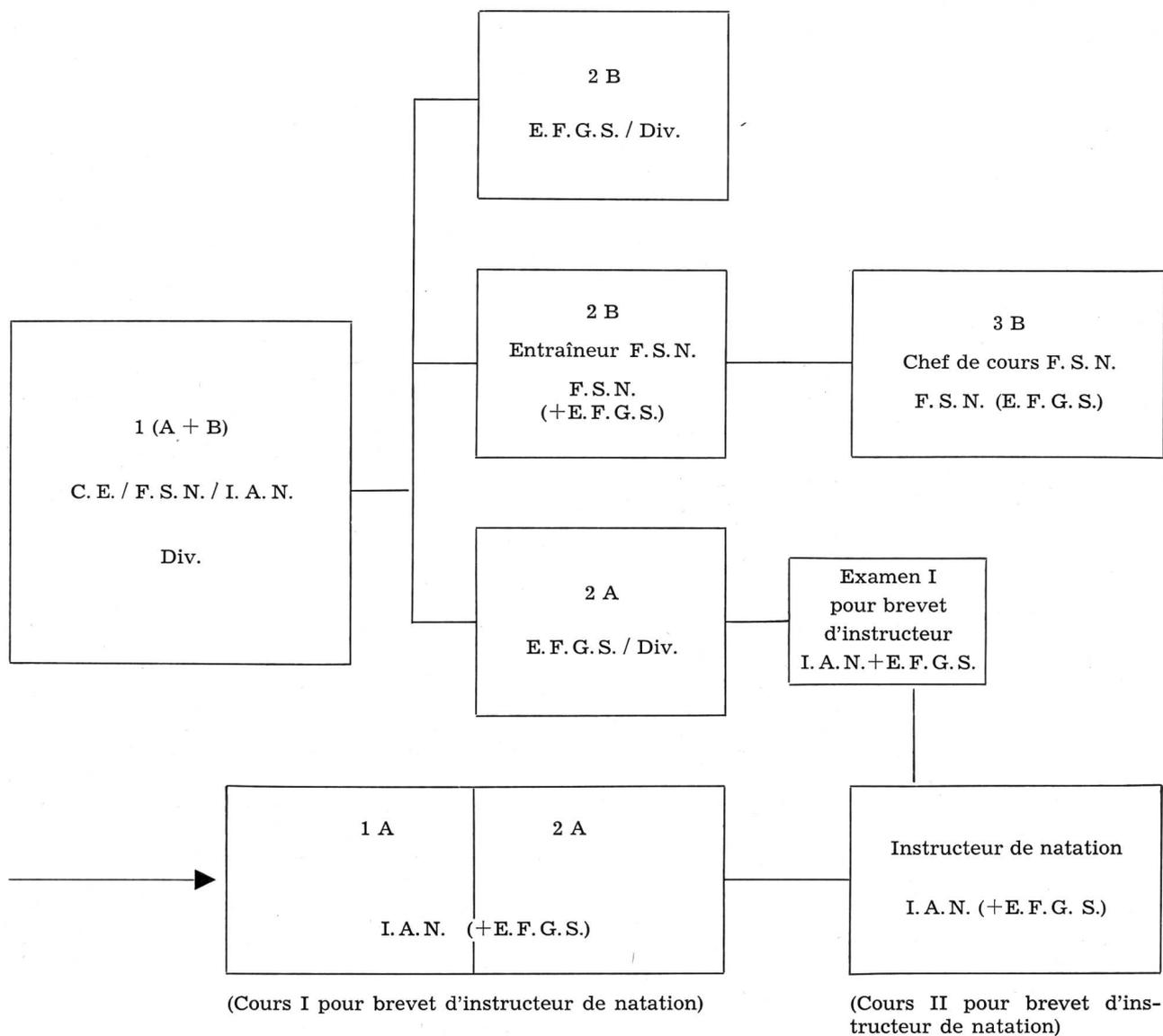
Ces programmes de branches sportives sont groupés ensemble parce que les mêmes organisations sportives pourront éventuellement organiser tous ces programmes et qu'une partie de la formation des moniteurs peut être coordonnée et concentrée.

Actuellement, la commission spécialisée natation est constituée. Sa tâche est d'élaborer les programmes de branches sportives et les programmes de formation des moniteurs.

La structure des branches sportives

Branches sportives	Programmes d'instruction	Introduction selon la liste d'urgence
Natation	(A)	1.
	(B)	
	(C)	
Natation de sauvetage		2.
Plongeurs		
Waterpolo	Programme non encore élaboré.	L'admission comme branche sportive n'est pas encore définitivement décidée.
Plongée	Programme non encore élaboré.	

La structure de la formation des moniteurs pour la branche sportive: Natation



Légende:

1, 2, 3 = catégorie de moniteurs

A = Formation pour le programme: cours pour les tests de natation

B = Formation pour le programme: natation sportive (natation de compétition)

Ct = cantons

I.A.N. = Interassociation pour la natation

F.S.N. = Fédération suisse de natation

Les institutions mentionnées peuvent entrer en considération comme organisateurs et co-organisateurs.